

République française
YONNE
CHATEL CENSOIR - COMMUNE

Séance du samedi 14 février 2026

Date de la convocation: 09/02/2026

**Membres en
exercice : 14**

Présents : 9

Votants: 9

Pour : 9

Contre : 0

Abstentions : 0

***Le quatorze février deux mille vingt-six l'assemblée
régulièrement convoquée, s'est réunie sous la présidence
d'Olivier MAGUET,***

Présents : Olivier MAGUET, Annick IENZER, Joël BOISSIERE,
Anne COLLINOT, Adeline BEAUFUMÉ, Jean-Jacques
DEBIEVE, Emilie KONNERT, Michèle MATHIEU, Flavie
ROUSSEAU-LEKUCHULA

Représentés :

Excusés : Richard DETHYRE, Thomas HOUILLIER, Barbara
LOUCHART, Catherine PECHERY, Jacky PECHERY

Absents:

Fin du régime des RTT - (DE 020 2026)

Le Maire expose la situation sur le régime des RTT existant depuis la délibération du 6 juin 2021 pour les agents techniques et du secrétariat employés à plein temps et propose d'instaurer un nouveau cycle de travail. Il expose au Conseil municipal le déroulement de la procédure réglementaire qui autorise le Conseil municipal à délibérer aujourd'hui, à savoir : demande d'avis à l'agent concerné (18/09/2025), réponse de l'agent (16/11/2025), saisine du CST du CDG 89 (24/11/2025), avis du CST du CDG 89 (22/01/2026).

Après transmission le 6 février 2026 de l'avis du CST du CDG 89 (avis positif à l'unanimité sur la suppression des ARTT au sein de la collectivité), il invite le Conseil municipal à délibérer pour rendre effective la fin de l'ARTT et l'instauration d'un nouveau cycle de travail sur 35 heures hebdomadaires.

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré et par un vote à main levée à l'unanimité,
DÉCIDE de mettre fin à l'ARTT instauré le 6 juin 2021 au sein de la collectivité.

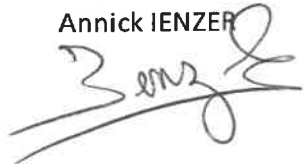
DÉCIDE d'instaurer pour les agents techniques et du secrétariat employés à plein temps un cycle de travail de 35h00 hebdomadaires sur 5 jours à compter du 1^{er} mars 2026.

AUTORISE le Maire à signer tout document inhérent à la présente délibération.

Ainsi délibéré, les jours mois et an, et que dessus ont signé tous les membres présents.

Secrétaire de séance

Annick IENZER



Le Maire

Olivier MAGUET

